

# Le CAUE 17

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Charente-Maritime

## Un partenaire gratuit et indépendant, au service de la qualité du bâti et du cadre de vie

Créé en 1980 dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977, le CAUE 17 est une association d'intérêt public financée par la taxe d'aménagement. Il conseille et sensibilise gratuitement collectivités, particuliers et professionnels.

### Pour votre commune

#### Un accompagnement sur mesure en amont des projets

##### Projets urbains et de territoire

→ Aménagement urbain, revitalisation, grands sites

##### Bâtiments publics

→ Construction, réhabilitation, extension d'équipements

##### Espaces publics et naturels

→ Végétalisation, gestion de l'eau, cheminements



6 architectes conseil et 2 paysagistes conseil qui couvrent l'ensemble du département  
Pour solliciter le CAUE 17, envoyer un mail à [contact@caue17.fr](mailto:contact@caue17.fr)

### Pour les habitants de votre commune

#### Des conseils personnalisés, sur rendez-vous

##### Projet architectural

→ Implantation, volumétrie, per-cements, écriture architecturale

##### Conseils techniques

→ Matériaux, couleurs, techniques de restauration

##### Réglementations

→ Règlements d'urbanisme, démarches administratives



18 lieux de permanences · Gratuit · En amont du projet · Pas de maîtrise d'œuvre  
Pour prendre rendez-vous, contactez le CAUE 17 au 05 48 17 25 00

### Pour tous les publics

#### Sensibiliser, informer et transmettre

##### Élus et professionnels

→ Séminaires, tables rondes, visites, workshops...

##### Grand public

→ Conférences, visites, expositions, ciné-débats...

##### Scolaires

→ Interventions gratuites de la maternelle au supérieur



S'abonner à la newsletter pour être informé des prochains événements  
Toutes nos actualités sur [caue17.fr](http://caue17.fr)